169

Projet de réaménagement de la route 185 sur les territoires des municipalités de Rivière-du-Loup et de Saint-Antonin

Rivière-du-Loup

AUD6211 06 024

DM7

CLUB OPTIMISTE DE ST-ANTONIN (55-660) RÉUNION SPÉCIALE DU 13 JUIN 2002

<u>Sujet</u>: Résolution d'appui à la municipalité de St-Antonin sur l'audience publique du Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) qui se tiendra le 20 juin prochain à 19 heures au Motel Lévesque de Rivière du Loup, concernant le réaménagement de la route 185 et les viaducs projetés.

À une réunion spéciale du bureau de direction du Club Optimiste de St-Antonin (55-660) tenue le 13 juin 2002 au restaurant «La Mie du Voyageur» 970, route 185 à St-Antonin, sous la présidence de Aline Bourgoin prés.

Étaient présents: Jean-Guy Thériault v.p., Rhéal Duclos ex-prés., Laurier Gosselin, Gilles Thériault, Nathalie Thériault, Sylvain Lacroix, Germaine Dubé, Richard Landry directeurs, et Gérard Lavoie sec.-trésorier formant quorum de ce bureau de direction.

Considérant que le Club Optimiste de St-Antonin compte dans ses rangs 23 membres répartis sur toute la superficie de la municipalité de St-Antonin.

Considérant que nos membres, conjoints, conjointes, enfants sont obligés de traverser la route 185 pour assister à leurs rencontres bihebdomadaires, leur travail ou d'autres activités quotidiennes.

Considérant que le Club Optimiste de St-Antonin est un organisme sans but lucratif qui organise différentes activités pour les jeunes de St-Antonin et qui a à cœur leur santé et leur bien-être.

Considérant que les membres du Club Optimiste de St-Antonin et tous ces jeunes sont

obligés de traverser la route 185 à chaque fois pour assister à ces différentes activités.

Considérant aussi que tous ces jeunes écoliers du secteur de Rivière-Verte qui fréquentent

l'École Lanouette de St-Antonin, village, sont obligés de traverser la route 185 deux (2)

fois par jour dont certains quatre (4) fois.

Considérant qu'il existe un danger potentiel et réel à chaque fois que quelqu'un, que cela

soit nos membres, tous ces jeunes ou quiconque qui traverse la route 185 vu le grand

nombres d'accidents, dont quelques uns malheureusement mortels, qui se sont produits à

ces intersections depuis l'aménagement de la dite route il y a presque trente (30) ans.

Considérant que le trafic augmente sans cesse sur la route 185 à chaque année et qu'il

deviendra de plus en plus dangereux et difficile de traverser à ces intersections dans les

prochaines années.

En conséquence, il est proposé par Rhéal Duclos, secondé par Laurier Gosselin et

résolu à l'unanimité que le Club Optimiste de St-Antonin appuie sans réserve la

municipalité de St-Antonin dans ses démarches pour le réaménagement de la dite route

185 et la construction de viaducs «LE PLUS VITE POSSIBLE» ce qui améliorera la

qualité de vie de tous les citoyens de St-Antonin et qui préservera aussi la santé et la vie

de tous ces jeunes qui constituent l'avenir de la municipalité et de notre Club Optimiste...

Certifié copie conforme ce 13 juin 2002

Aline Bourgoin président

Gérard I avois sec trésories